

LÉGIONELLES

Maîtrise du risque sanitaire en EHPAD

Une Fiche outil
est disponible
par catégorie
professionnelle
pour le :

- ❖ **Directeur
d'établissement**
- ❖ **Responsable
des installations**
- ❖ **Service Technique**
- ❖ **Service de soins**

Chaque Fiche
propose une
conduite à tenir
pour la mise en
place des mesures
de surveillance
des Légionelles.

Ce document est le résultat d'un travail de collaboration
entre l'Antenne Régionale Languedoc-Roussillon
du CCLIN Sud-Est et la Direction Santé Publique
Environnement de l'ARS Languedoc Roussillon.

❖ **Coordonnées :**

Arlin Languedoc-Roussillon
Hôpital La Colombière – Pavillon 7
39, Avenue Charles Flahault
34 295 Montpellier cedex 5
Téléphone : 04 67 33 74 69
Télécopie : 04 67 33 01 69
Cclin-antenne-lr@chu-montpellier.fr

ARS Languedoc Roussillon
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri-Becquerel CS 30001
34067 Montpellier Cedex 2
Téléphone : 04 67 07 22 07

Comité de rédaction

Arlin LR : Dr Brigitte Richaud-Morel - Evelyne Boudot
ARS LR : Isabelle Estève-Moussion - Jennifer Riffault

Comité de relecture

CCLIN Sud Est : Dr Claude Bernet
Centre Hopistalier de Valence : Dr Nathalie Armand

Définition

La Légionellose est une maladie infectieuse d'origine bactérienne.
Elle peut revêtir deux tableaux :

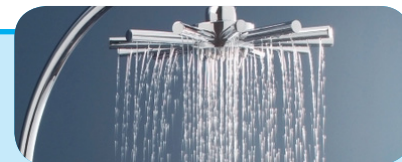
- ❖ L'un bénin pseudo grippal appelé "Fièvre de Pontiac"
- ❖ L'autre plus sévère à type de pneumonie.

La période d'incubation est de 2 à 10 jours.
C'est une maladie à déclaration obligatoire.

La bactérie se développe dans un milieu hydrique (25-45°). L'exposition des populations se fait par inhalation de micro-gouttelettes contenant des bactéries. Pas de contamination interhumaine ni par ingestion d'eau.

Installations à risques

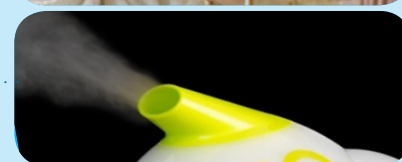
Réseaux d'eau chaude (ou froide) sanitaire : douches.....



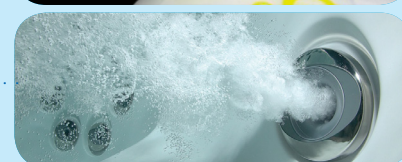
Dispositifs de traitement respiratoire par aérosol.....



Humidificateurs.....



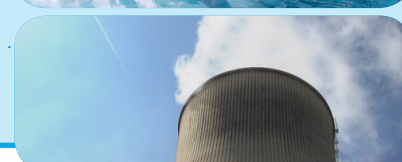
Bains à remous, jacuzzi.....



Equipements dans des lieux publics fontaines, brumisateurs.....



Tours aéroréfrigérantes humides.....



Facteurs à risques

L'état de santé des personnes exposées

- ❖ Age croissant > 50 ans, sexe masculin
- ❖ Facteurs personnes favorisants : tabagisme, diabète, cancer, système immunitaire déficient, VIH, éthylisme, affections respiratoires chroniques, affection cardiaque...

La concentration en bactéries dans les installations

- ❖ Température entre 20-45° (survie 5 - 25° et 50 à 70°)
- ❖ Stagnation de l'eau avec des dépôts organiques et minéraux : tartre, corrosion, biofilm, la présence d'une microfibre aquatique composée de protozoaires.

Réglementation applicable en Etablissements Sociaux et Médico-sociaux

- ❖ Circulaire du 28 octobre 2005
- ❖ Arrêté du 1^{er} février 2010
- ❖ Circulaire du 21 décembre 2010